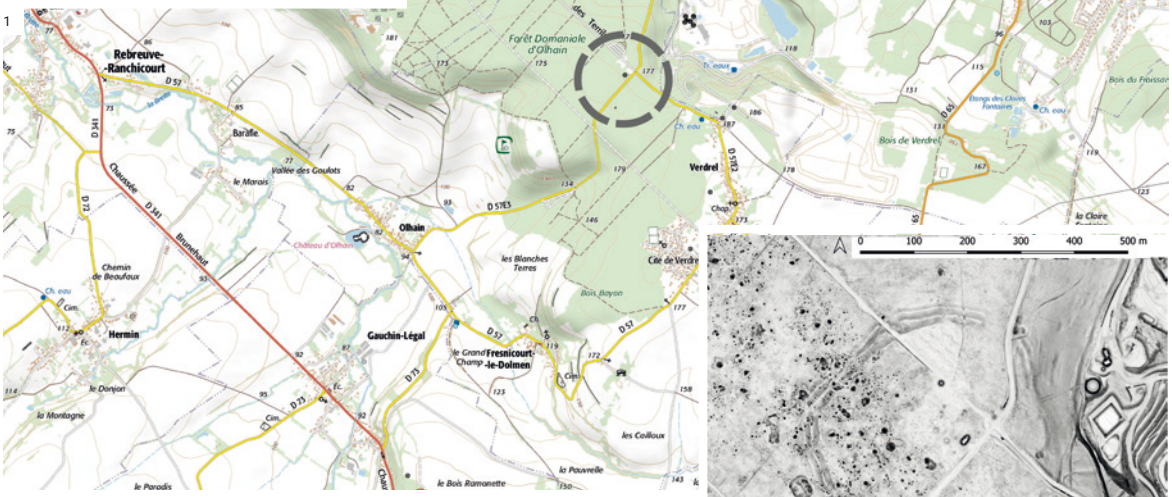


ARCHÉOLOGIE DES HAUTS-DE-FRANCE

UNE GRANDE ENCEINTE DE LA PRÉHISTOIRE RÉCENTE PRÉSERVÉE DANS LA FORÊT DOMANIALE DU « BOIS D'OLHAIN » À FRESNICOURT-LE-DOLMEN (PAS-DE-CALAIS)



1



2

3

UN SITE PRÉHISTORIQUE CONSERVÉ EN FORÊT

1. La forêt d'Olhain au XVIII[e] siècle (Cassini 1:86 400[e]).

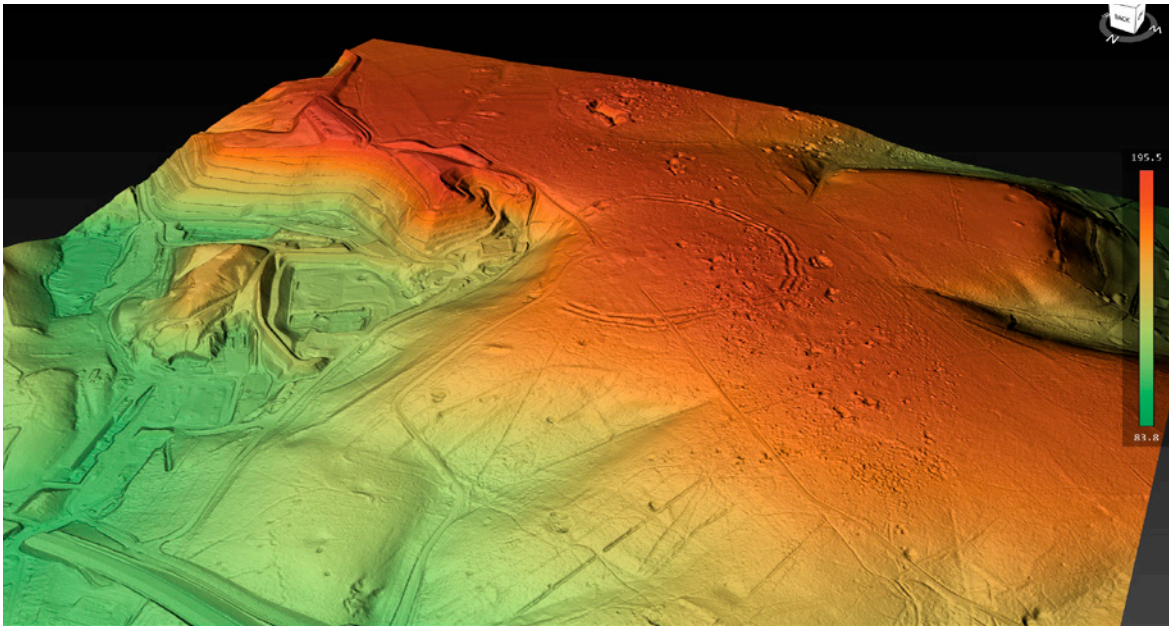
2. Situation de la forêt d'Olhain et du site d'enceinte préhistorique sur la carte topographique de l'IGN au 1:25 000[e].

3. Imagerie lidar avec résolution à 0,20 m (IGN 2026).

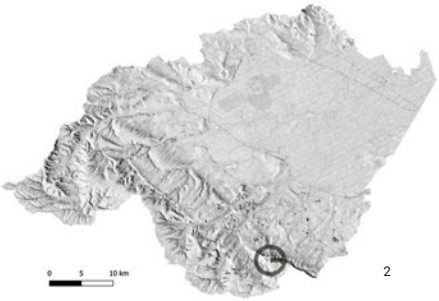
La forêt du « Bois d'Olhain », sur la commune de Fresnicourt-le-Dolmen dans le Pas-de-Calais, occupe le rebord de l'escarpement nord de l'Artois qui domine la plaine de Flandre. La commune est réputée patrimonialement pour son château médiéval (« Château d'Olhain ») et son dolmen préhistorique (« La Table des Fées »).

Cette forêt constitue actuellement un petit massif domanial géré par l'Office National de Forêts (ONF). Son ancienneté est attestée par les documents d'archives et les cartes anciennes au moins depuis l'Époque moderne. Il est toutefois probable que son origine soit beaucoup plus ancienne comme le suggère l'absence de vestige avéré de l'Antiquité et de la Protohistoire.

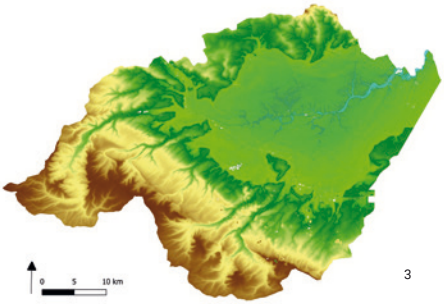
En 2021, un travail d'exploration d'une couverture lidar couvrant le bassin de la Lys a permis d'identifier un vaste ensemble fossoyé de forme plus ou moins circulaire dans l'espace boisé (inventeurs : A. Henton, L. Deschodt, Inrap). Cette forme a d'emblée été supposée correspondre à un important site d'enceinte du Néolithique. La conservation d'un ouvrage de terre et de pierre datant de plus de 6 000 ans pose là aussi la question de l'ancienneté de la forêt. Le maintien de talus et de fossés sur une longue période est souvent incompatible avec les pratiques agricoles, notamment contemporaines. Les sites les mieux conservés le sont souvent à des profondeurs importantes, dans les contextes humides ou protégés par un couvert forestier pérenne.



1



2



3

LE LIDAR

Le lidar (Light Detection And ranging) est un outil de modélisation de la surface du sol. Il fonctionne sur le principe du radar avec une impulsion laser transmise et un retour mesuré de la distance avec la surface. Embarqués dans un avion, un satellite ou un drone, les capteurs génèrent un grand nombre de points (20 000 à 100 000 points seconde, jusqu'à 10 points par mètre carré). La précision est donc potentiellement décimétrique. En discriminant les points correspondant à la canopée le lidar permet de restituer finement la topographie des sous-bois.

Toutes ces données constituent un modèle numérique de surface qui permet la restitution du relief et sa modélisation en 3 dimensions et haute résolution. Utilisé depuis le début du 21e siècle par les archéologues, le lidar a permis de grandes avancées pour la connaissance ou la découverte de sites, notamment dans les contextes forestiers.

À partir de 2022, la Drac, le Service régional de l'archéologie a engagé un programme de reconnaissance en concertation avec l'ONF afin de documenter le site du « Bois d'Olhain » et d'identifier les menaces de dégradations liées notamment à l'exploitation forestière et à la circulation des engins de débardage. Ces observations ont également permis de sélectionner un site de fouille situé sur l'une des entrées du site et déjà impactée par une carrière récente.

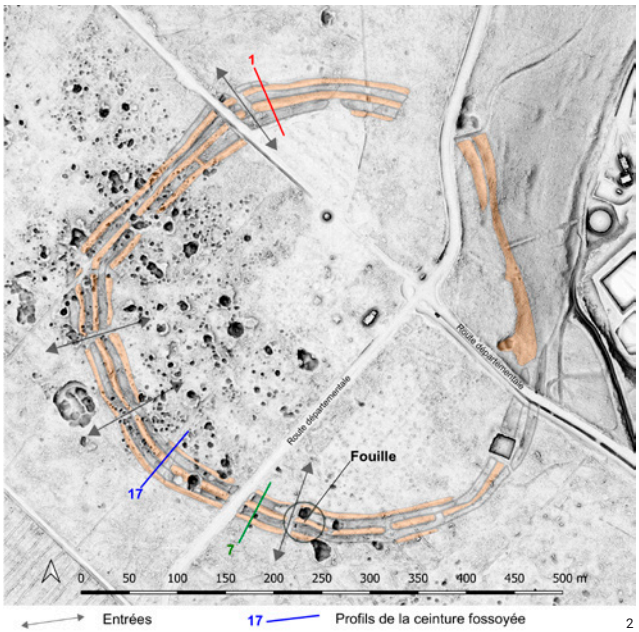
1. Vue axonométrique du site (logiciel Planlauf) – coefficient d'accentuation de 1,5 (mnt lidar Lys).

2. Lidar du bassin de la Lys en valeurs d'ombrage avec situation du site du « Bois d'Olhain » (DDTM 62, Lidar Lys SYMSAGEL 2009).

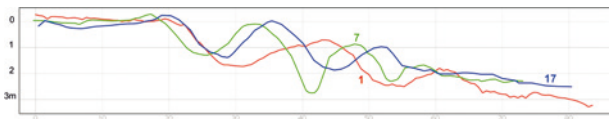
3. Représentation en plages altimétriques permettant de distinguer les formes de relief (plateau artésien au sud, plaine de Flandre au nord laissant apparaître la plaine humide de la Lys en vert clair). Le site du « Bois d'Olhain » domine de 165 mètres le Bas pays flamand.



1



2



3

PHYSIONOMIE D'UNE ENCEINTE

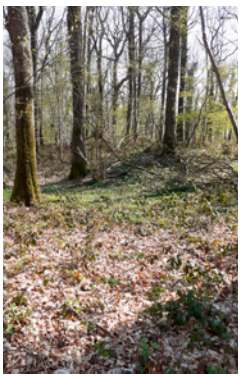
1. Aspect du site en sous-bois, ici l'un des talus de l'enceinte (hiver 2022).

2. Lidar ING (Lidar HD, 2026). La résolution à 20 cm permet de distinguer en détail les marques laissées par l'activité des carriers mais aussi le modelé du site et les interruptions de la ceinture (entrées).

3. Profils de la ceinture (cf 2) montrant le surplomb de l'espace interne et l'amplitude du système taluté.

4. L'un des systèmes d'entrées du site avec interruption simultanée des talus et fossés de la ceinture.

L'enceinte préhistorique du « Bois d'Olhain » a été édifiée sur une position dominante embrassant un très large territoire sur ce rebord de plateau qui domine de plus de 160 m la plaine de Flandre située en contrebas. Ce choix n'est pas dû au hasard. Il offre un point de vue privilégié dans un but éventuellement stratégique.

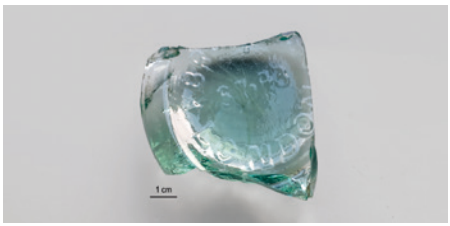


4

La forme du site est plus ou moins circulaire avec un diamètre d'environ 500 m et une superficie totale de 19 hectares pour un espace interne d'un peu moins de 14 hectares. Une ceinture de fossés et de talus constitue l'enceinte en elle-même. Elle présente au moins 2 fossés et 2 ou 3 talus disposés parallèlement et formant un ensemble annulaire d'une largeur variant de 35 à 50 mètres. La partie interne est en surplomb d'environ 1,5 m par rapport aux espaces externes. Dans leur état actuel il y a un dénivelé parfois supérieur à 2 mètres entre le fond des fossés et le sommet des talus. Si l'on considère un remplissage naturel ou non des fossés d'environ 2 mètres, le dénivelé était d'environ 4 mètres à l'époque de l'occupation du site il y a 6 000 ans. Les systèmes d'entrées restent particulièrement visibles. Ils montrent des interruptions conjointes des fossés et des talus. Certaines entrées sont partielles et indiquent clairement une évolution de l'enceinte dans la durée de son occupation au Néolithique.



1



2



3

DOCUMENTER PAR LA FOUILLE

Une fouille limitée sur ce site important et jusqu'alors ignoré s'imposait naturellement. Les campagnes de 2022 et 2023 ont eu lieu au niveau de l'une des entrées. La présence d'une fosse d'extraction de carriers facilitait les premiers travaux de dégagement. À cet endroit les fossés et les talus s'interrompent simultanément. Le fossé interne, d'une profondeur d'environ 2 mètres pour 8 mètres de largeur est encadré par 2 talus d'environ 1 m de hauteur. Un second fossé (fossé externe) renforce la ceinture. Il est profond d'environ 1 mètre pour une largeur de 6 m et lui-même bordé par un talus externe. L'ensemble forme une ceinture de 38 mètres de largeur. Le couloir d'entrée proprement dit présente un aménagement de surface constitué d'un cailloutis de grès et de silex. Quelques vestiges matériels de surface témoignent du passé le plus récent du site. Il peut s'agir des nombreux éclats de façonnage des blocs de grès par les carriers du XIX^{e} siècle (4) ou d'objets laissés par les troupes anglaises qui occupaient la zone en base arrière durant la première guerre mondiale (2).



4

1. Plan de la zone étudiée indiquant les ouvertures réalisées et la disposition des éléments de la ceinture fossoyée et talutée du site.

2. Fragment de flacon en verre évoquant la fréquentation du « Bois d'Olhain » par les troupes anglaises durant le premier conflit mondial *(London)*.

3. Fouille en 2023 de l'interruption du fossé interne. L'équipe est constituée d'étudiants stagiaires et de bénévoles.

4. Éclats de grès provenant de l'exploitation de cette matière première, probablement dès le début de l'Époque contemporaine et pour les besoins de la construction.



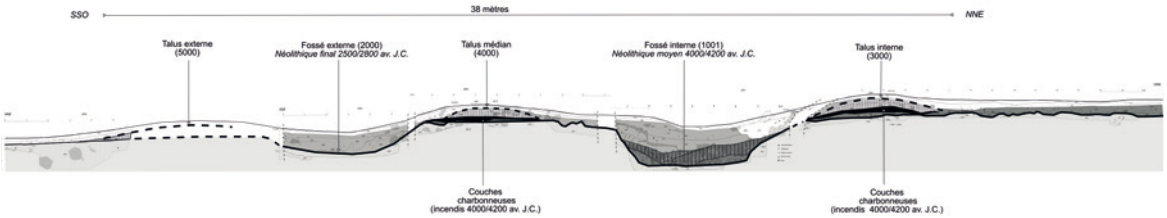
1



2



3



4

1500 ANS D'OCCUPATION

1. Amas de blocs effondrés dans le fossé interne au niveau de l'entrée.

2. Fouille en tranchées du talus médian (camp. 2023, Néolithique moyen).

3. Dégagement du fond du fossé externe avec accumulation de grès (camp. 2023, Néolithique final).

4. Profil de la ceinture talutée de l'enceinte au niveau de la fouille avec indication des datations radiocarbone obtenues pour les différents éléments.

Les nombreux blocs de grès, naturellement présents sur le plateau, semblent avoir donné lieu à des aménagements à la pierre sèche ou mégalithiques dont les vestiges ont étés observés en position secondaire, accumulés dans le remplissage du fossé interne (1).

Des datations par la méthode du carbone 14 ont étés réalisées sur des fragments de charbon de bois provenant des fossés et de la base des talus. Le site est occupé durant environ 1 500 ans. Par ailleurs, les résultats semblent indiquer une évolution de l'architecture de la ceinture sur le temps long.

Les néolithiques moyens ont édifié l'enceinte à la fin du 5e millénaire, soit entre 4 200 et 4 000 ans avant Jésus Christ (6 200 à 6 000 ans avant le présent). Le site est réoccupé au Néolithique final, soit entre 2 800 et 2 500 avant Jésus Christ (4 800 à 4 500 avant le présent). Le creusement du fossé externe est attribué à cette période (4).

La fouille permet de proposer un scénario d'évolution. Le creusement d'un premier fossé (fossé interne) semble suivi d'un événement de type incendie ou brûlis d'essartage. Des talus sont élevés de part et d'autre du fossé. La mise en place du second fossé (fossé externe) ne surviendrait que plus de 1 000 ans plus tard (4).

Les sites d'enceintes ne sont pas rares durant tout le Néolithique. On les observe dans toute l'Europe du nord-ouest et une vingtaine sont reconnus et pour certains fouillés dans la région des Hauts-de-France et le sud de la Belgique. Leur interprétation reste incertaine. L'hypothèse d'une fonction défensive ou ostentatoire est actuellement privilégiée.



1



2



3



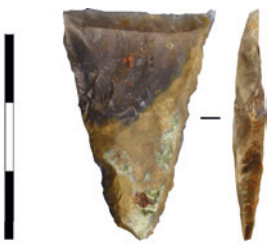
4

LES VESTIGES D'UN QUOTIDIEN

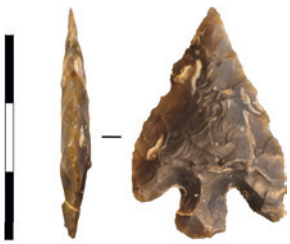
De nombreux témoins mobiliers ont été recueillis durant la fouille. Les récipients en céramique modelée sont caractéristiques avec des cols marqués et des languettes de préhension perforées(1).

L'outillage en pierre est composé de lames de haches polies, d'armatures de flèches, de grattoirs, de fragments de poignards ou de meules en grès.

Les restes osseux correspondent à des animaux communément élevés ou chassés à la fin de la Préhistoire (Bœuf, capriné, cochon, cerf).



5



6

1. Vase en céramique modelée, à col légèrement évasé et languettes de préhension, Néolithique moyen (Dessin/DAO : E. Panloups et J. Cadart, DA/CD62).

2. Prélèvement osseux en vue de la détermination de l'espèce par la méthode de la paléoprotéomique. (Cnrs, université de Lille).

3. Petite lame de hache en roche verte (Néolithique moyen).

4. Fragment de meule en grès destinée au broyage des grains de céréales.

5. Armature de flèche tranchante en silex (Néolithique moyen).

6. Armature de flèche perçante en silex (Néolithique final).

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le ministère de la Culture, en application du livre V du code du patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger et étudier le patrimoine archéologique, de programmer, contrôler et évaluer la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée. Il assure également la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Services régionaux de l'archéologie au sein des Directions régionales des affaires culturelles, services déconcentrés du ministère de la Culture placés sous l'autorité du préfet de Région.

PROTECTION MONUMENTS HISTORIQUES

Le site du « Bois d'Olhain » revêtant une importance patrimoniale particulière du fait de son exceptionnelle conservation, une décision de protection au titre des monuments historiques à été prise en 2022. Dans ce cadre, l'ONF a mis en place un nouveau plan de gestion de la forêt prenant en compte de fragilité du site.

Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane

VALORISATION DU SITE AUPRÈS DES PUBLICS

La communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane (CABBALR) a développé une valorisation du site auprès des publics dès 2024. Dans ce cadre des randonnées sont organisées, notamment pour les scolaires.



UNE GRANDE ENCEINTE DE LA PRÉHISTOIRE RÉCENTE PRÉSERVÉE DANS LA FORÊT DOMANIALE DU « BOIS D'OLHAIN » À FRESNICOURT-LE-DOLMEN (PAS-DE-CALAIS)

Inventeurs du site :
Alain Henton,
Laurent Deschodt (Inrap, 2021)

Responsable scientifique :
Gilles Leroy (Drac/Sra)

Équipe de fouille permanente :
Marc Vaillant † (responsable de secteur)
François Lévèque (bénévole enseignant)
Arthur Meyer (bénévole doctorant Univ. de Strasbourg)

Étude archéozoologique
Tarek Oueslati (Univ. de Lille, CNRS)

Étude lithique
Justine Cadart (Dir. de l'archéo. du Pas-de-Calais)

Étude céramologique
Elisabeth Panloups
(Dir. de l'archéo. du Pas-de-Calais)

Étude géomorphologique
Pierre-Gil Salvador (Univ. de Lille)



Hommage à Marc Vaillant †,
archéologue bénévole



ARCHÉOLOGIE DES HAUTS-DE-FRANCE
Publication de la DRAC Hauts-de-France - Service régional de l'Archéologie.

Site d'Amiens
5, rue Henri Daussy
80000 Amiens
Tél. : 03 22 97 33 45

Site de Lille
Hôtel Scrive
1-3, rue du Lombard
CS 8016
59041 Lille cedex
Tél. : 03 20 06 87 58

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France

https://nordoc.hypotheses.org

Auteur
Gilles Leroy (Drac/Sra)

Couverture
Imagerie lidar plaine de la Lys montrant le site d'enceinte du « Bois d'Olhain »

Crédits images
IGN, DDTM 62,
Olivier Pagani (cinéaste)

Relecture
Karine Delfolie,
Gilles Leroy (Drac Hauts-de-France)

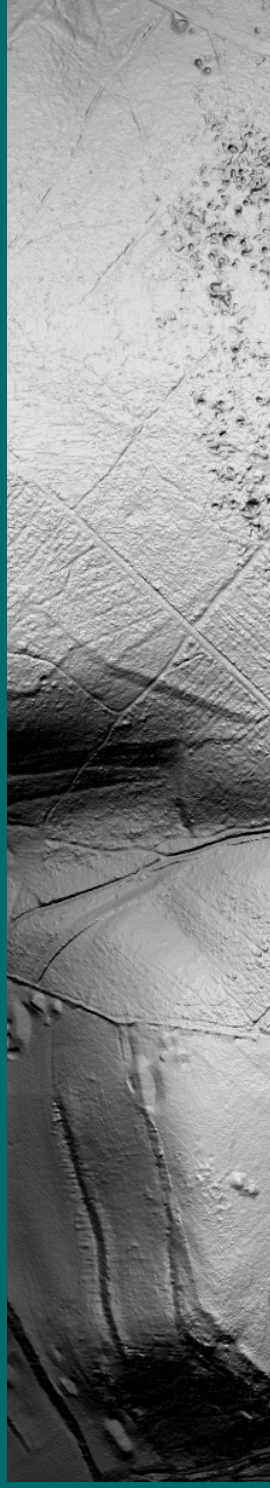
Suivi éditorial :
Karine Delfolie (Drac/Pôle Patrimoines et Architecture)

Coordination de la collection :
Mickaël Courtiller
et Karine Delfolie
(Drac Hauts-de-France).

Réalisation :
Agence Linéal : 03 20 41 40 76

ISSN : 2553-4521
Dépôt légal 2024.

Diffusé gratuitement par le Sra sur demande écrite dans la limite des stocks disponibles. Ne peut être vendu.



2026
ARCHÉOLOGIE
DES HAUTS-DE-FRANCE
N°47